Août
2023
N°254

PLOUZÉVÉDÉ INFOS

Le mot du maire

Les travaux de la première phase concernant la pose de la fibre dans notre commune se terminent, ils doivent, maintenant, être validés par « Orange ». À la suite de cette validation vous pourrez contacter votre fournisseur d'accès à internet pour être relié.

La deuxième phase va débuter dès la rentrée, elle concerne la partie restante du bourg et l'ensemble de la campagne ; elle doit se terminer à l'été 2024. La pose de la fibre se faisant en grande partie, en filaire en utilisant les poteaux télécom ou d'Enedis, il est demandé aux différents propriétaires de haies d'élaguer les arbres en bordure de leur propriété afin de laisser libre l'accès aux câbles électriques ou téléphoniques.

Dans ce bulletin, vous pourrez découvrir un nouveau commerce qui a ouvert ses portes dans notre commune. C'est toujours un grand plaisir d'accueillir de nouveaux commerçants ! Aussi, je souhaite, en votre nom, la bienvenue à « Ambiance brocante ». N'hésitez pas à leur rendre visite !

Je terminerai ce mot en souhaitant bon courage à ceux qui reviennent et bonnes vacances à ceux qui vont partir ! Tout en espérant vous croiser lors de la fête de l'été organisée le 15 août par le comité d'animation, je vous donne rendez-vous à la rentrée !

Echos de la Mairie

Nouveau lotissement : l'Oseraie

Les travaux de terrassement du nouveau lotissement de l'Oseraie, près de la salle omnisports ont démarré.

Ce nouveau lotissement communal paysagé comprendra 27 lots entre 360 et 650 m². Dans un cadre verdoyant où domineront chemins doux et zones vertes, vous serez près des commerces et des infrastructures sportives. L'étanchéité des sols est réduite et les clôtures bocagères sur l'espace public seront réalisées.

Si vous souhaitez réserver un lot, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 02.98.69.98.18.

Inscriptions au transport scolaire : Navette école Henri Matisse

A la demande du Conseil Régional, vous êtes invités à venir inscrire votre enfant **à la mairie de votre domicile** pour la navette scolaire GRATUITE desservant l'école Henri Matisse.

Nous vous rappelons que cette inscription est **obligatoire** pour une bonne gestion du service (sécurité et responsabilité vis-à-vis des enfants), pour toutes les familles qui l'empruntent.

Le maintien de ce service dépend du nombre d'inscriptions.

Inauguration de la médiathèque

En présence de Maël De Calan, Président du Conseil Départemental, Olivier Le Bras, Conseiller régional, Nadège Havet et Philippe Paul, Sénateurs, ainsi que Henri Billon, Président de la CCPL, Monsieur le Maire a inauguré la toute nouvelle médiathèque le 23 juin dernier.

La commune de Plouzévédé a engagé des travaux d'extension de la bibliothèque faisant passer ce bâtiment communal de 70 à 180 m². Après 9 mois de travaux dont 3 mois de fermeture, notre nouveau bâtiment multigénérationnel est opérationnel. Une dizaine d'entreprises se sont relayées pendant la construction. Différents espaces de lecture et de détente (adultes, ados, enfants, tout petits et informatique) permettent à chaque lecteur de trouver sa place dans ce lieu convivial et fonctionnel.

Nos 17 bénévoles de la médiathèque vous conseilleront et vous proposeront des animations tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir découvrir ce nouveau lieu !

DERATISATION : le **Mercredi 23 août 2023.**

Inscriptions en mairie pour le Mardi 22 août.

Inscriptions aux services périscolaires

Nous vous rappelons que les services de cantine et de garderie des deux écoles sont gérés par la commune. Pour garantir un service de qualité pour vos enfants, nous demandons aux familles d'anticiper les inscriptions aux services périscolaires.

Pour ce faire, il faudra vous connecter à votre portail famille sur https://parents.logiciel-enfance.fr/plouzevede.

« Réservation en masse » : Si vos enfants fréquentent les services périscolaires régulièrement, vous pourrez utiliser le bouton « réservez en masse » et en un clic les inscrire pour toute l'année.

Les nouvelles familles, qui souhaitent accéder à ces services pour la rentrée prochaine, peuvent récupérer un dossier d'inscription en mairie ou nous en faire la demande par mail.

Attention, désormais tous les élèves des deux écoles sont concernés par le portail familles, **y compris les enfants scolarisés en maternelle à l'école Henri Matisse**. Il en sera de même pour la facturation qui émanera de la commune de Plouzévédé. Le prélèvement automatique est à privilégier.

Les sites pour les services périscolaires restent inchangés à savoir :

- pôle enfance : cantine des écoles Sainte Thérèse et primaire Henri Matisse, garderie pour les élèves de Sainte Thérèse et pour les enfants domiciliés à Plouzévédé fréquentant l'école Henri Matisse.

- Ecole maternelle Henri Matisse à Trézilidé : cantine pour les élèves de l'école et garderie pour les enfants domiciliés à Trézilidé fréquentant l'école Henri Matisse.

Suite à l'appel d'offre lancé en vue de retenir un prestataire pour la fourniture et la livraison des repas puis à la décision du Conseil municipal, les tarifs des repas et de la garderie sont à partir de la rentrée de septembre :

- Cantine familles de Plouzévédé et Trézilidé : 3.70 €
- Cantine familles extérieures : 4 €
- Garderie du matin : 1.20 €
- Garderie du soir : 2.30 €

Le prestataire retenu pour les repas est Convivio.

Entretien des espaces publics

Les services techniques de la commune ont réalisé le fauchage des accotements, des virages et carrefours et la mise en évidence des panneaux de signalisation.

Nous demandons aux riverains d'entretenir leur haie en bordure de voies et de chemins communaux afin de n'occasionner aucune gêne pour les automobilistes, piétons et cyclistes.

Merci de votre compréhension !

Magazine : article sur les vieux commerces

Dans le cadre de l'élaboration de notre prochain magazine, nous allons réaliser un article sur les anciens commerces. Aussi, si vous avez dans vos archives des documents, témoignages et photos qui pourraient nous aider, n'hésitez pas à nous les faire parvenir en mairie. Nous les scannerons et vous les rendrons immédiatement.

Merci pour votre aide !

Chapelle Notre Dame de Berven : A vos archives !

Dans le prolongement des travaux de restauration de la chapelle Notre-Dame de Berven, la commune souhaite réinstaller le calvaire qui a été démonté dans les années 1930. L'ensemble des pierres du socle et le fût de la croix ont été précieusement conservés sur la commune. Il n'en est pas de même pour la totalité des personnages.

Si vous possédez des photographies montrant le calvaire avant son démontage, nous souhaiterions pouvoir en faire une copie afin d'orienter le travail du spécialiste qui prendra cette rénovation en charge.

Merci de vous adresser au secrétariat de la mairie.

SEANCE DU LUNDI 26 JUIN 2023

INTERVENTION DU SYNDICAT DE L'HORN

Un technicien du Syndicat de l'Horn est venu apporter des précisions sur le travail réalisé par cette structure tant au niveau des actions menées (programme breizh bocage, renaturation des cours d'eau, restauration de la ripisylve, conseils aux agriculteurs qui le souhaitent) que des résultats obtenus au niveau des quantités de nitrates, pesticides et produits phyto.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 02 MAI 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

M. Le Maire rend compte des décisions qu'il a pris depuis la dernière séance.

- Remplacement de la télécommande CTA du Pôle Enfance auprès de la société ATIB : 478,24 € H.T.
- Fourniture et pose d'un film de protection solaire au Pôle Médical avec Créatem : 150,00 € H.T.
- Convention financière avec le SDEF pour l'éclairage public de l'abribus du champ de foire : 1.900,00 € H.T.
- Fourniture d'un tipi avec Wesco pour la médiathèque : 82,40 € H.T.
- pose d'un disconnecteur sur l'arrivée AEP de la station d'épuration avec SUEZ : 650,17 € H.T.
- Réalisation d'un branchement d'eaux usées avec SUEZ au 9bis Route de Tréflaouénan : 2.600,00 € H.T.
- Habillage du mur derrière les postes informatiques de la médiathèque ainsi que des étagères avec la société Laisné : 895,00 € H.T.
- Réalisation de la rampe d'accès au parking Intermarché, à la suite du chemin piéton avec la Colas : 1.889,05 € H.T.
- Réalisation d'enrobés complémentaires dans le cadre des travaux d'entretien de la voirie communale 2023 avec la Colas : 2.779,25 € H.T.

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE L'ANCIENNE POSTE

A l'unanimité, le Conseil Municipal constate la désaffectation de l'ancienne poste et approuve son déclassement du domaine public communal pour le faire rentrer dans le domaine privé communal.
Ce bâtiment pourra ensuite être vendu.

RETROCESSION DE VOIRIE PAR FINISTERE HABITAT A LA COMMUNE

Le bailleur social Finistère Habitat nous a fait part de son souhait de céder les espaces verts situés Rue des Frênes (anciennement Résidence de la Gare) et portés au cadastre en section AB sous les numéros 101 et 104 pour une surface globale de 13 m².
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la rétrocession de ces parcelles, au prix symbolique d'un euro. Les frais de cession sont pris en charge par le demandeur.

RETROCESSION DE VOIRIE A LA COMMUNE

La propriétaire des parcelles cadastrées AM 102 et AM 103, souhaite céder ses deux terrains situés Rue du Ham et qui servent de voirie communale, pour une surface globale de 367 m²afin de régulariser la situation sur le terrain.
Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la rétrocession de ces parcelles au prix de 2 € le m² et prend les frais d'acte à sa charge puisqu'il s'agit de régulariser l'assiette d'une voie communale.

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 A COMPTER DU 1ER JANVIER 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le nouveau référentiel comptable M57 applicable aux budgets communaux à partir de 2024.
Il remplacera la M14 qui s'appliquait jusqu'à présent. La M57 permet une gestion pluriannuelle des dépenses et la fongibilité des crédits.

SEANCE DU LUNDI 26 JUIN 2023 (suite)

BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N° 1

A l'unanimité, la décision modificative suivante est approuvée :
Art. 204172 (autres EPL – Bâtiments et installations) : + 215,00 €.
Art. 020 (dépenses imprévues) : - 215,00 €.

REMISE DE MEDAILLES D'HONNEUR AUX AGENTS COMMUNAUX : CHEQUES CADEAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer des chèques cadeaux, à hauteur de 200€, aux agents communaux pour la remise d'une médaille d'honneur communale, échelon argent, qui correspond à 20 ans de travail au sein d'une collectivité.

Nos écoles

Ecole Henri Matisse : de riches découvertes !

Les classes de TPS-PS-MS et de GS-CP-CE1 se sont rendues le 4 juillet à la ferme pédagogique des milles pieds à Plouvorn. La journée fut riche en activités et découvertes ! La propriétaire de la ferme a partagé ses connaissances sur les animaux (canards, dindons, chèvres, etc.) en permettant aux enfants de les apprivoiser. Ceux-ci ont ainsi pu les caresser ou encore différencier la jument de l'étalon et récolter des herbes et des laitues pour nourrir les lapins et les poules.

Pour finir, une visite du potager était prévue, ce qui a permis aux élèves d'observer différents plants : courgettes, cornichons, fèves. Les enfants étaient ravis de cette belle journée. L'équipe pédagogique remercie l'APE et les mairies pour le financement de la sortie ainsi que les parents accompagnateurs.

Le 6 juillet, la gendarme Cerise Dejean, brigade de Plouzévédé, est venue faire passer le permis piéton aux élèves de CE1-CE2 et le permis internet aux élèves de CM1-CM2.

Ces deux permis font partie du programme national de prévention de la sécurité routière pour le premier et d'une navigation vigilante, sûre et responsable pour le second afin d'avertir les usagers des différents dangers auxquels ils peuvent s'exposer sur la route ou sur Internet. Pendant plusieurs semaines, les élèves ont donc travaillé autour de ces thématiques pour décrocher le précieux sésame. Tous les élèves ont eu brillamment la moyenne et ont donc obtenu leur permis. Les élèves ont ensuite pu poser toutes leurs questions au gendarme et ont découvert son véhicule.

Un grand merci à Cerise Dejean pour sa patience et sa bienveillance qui auront sans doute suscité des vocations.

Le coin des Assos

COMITE D'ANIMATION

Fête de l'été

MARDI 15 AOÛT à partir de 12h00

Place du Champ de Foire

Nous recherchons toujours des bénévoles pour le montage le 14 août à partir de 18h00, place du Champ de Foire

Venez nombreux ! Merci !

LES RIBINS DE PLOUZEVEDE

En ce mois de juillet, afin de rendre plus facile le cheminement sur les parties du sentier du Guillec qui avaient été empierrées, une couche plus fine a été posée.

Nous avons également, en cette période de pousse, continué la coupe à différents endroits le long du sentier du Guillec, sur le chemin à Traon-courant et au Creac'h.

Prochaines matinées d'entretien : le samedi 5 et mardi 8 Août.

FAMILLES RURALES PLOUZEVEDE, SAINT VOUGAY ET TREZILIDE

Sortie familiale

à l'Aven Parc

Dimanche 27 Août

Grimpez dans le car direction Pont-Aven pour visiter l'Aven Parc. Zone aquatique, dino-parc, ferme pédagogique, bateau pirate, chaises volantes et de nombreuses attractions vous y attendent. Départ du pôle enfance de Plouzévédé à 9h30 et retour à 18h30. N'oubliez pas votre pique-nique.

Tarif (comprenant le transport et le parc) : 8€ par enfant (gratuit pour les - de 4 ans), 10€ par adulte, sur inscription (avant le 17 août inclus), ouvert à tous.

CLUB DE JUDO

C'est avec un grand plaisir que le club de judo a assisté le 22 juin à Guipavas à la remise de la ceinture noire 4ème DAN de Coraline Vautrain, notre professeur de judo sous l'œil attentif de David Bizouarn qui l'a entrainée et coachée !

Félicitation à notre prof !

YEC'HED QI GONG

ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 25 Août à 19h00

Salle du Mil-Ham

Tous les adhérents sont invités à y participer. Nous retracerons cette belle année de pratique 2022-2023 ainsi que les activités proposées par l'association. Les inscriptions pour la saison 2023-2024 se dérouleront dans cette même salle, à l'issue de l'AG.
Les cours reprendront les 6 et 7 septembre aux horaires habituels.

LA MEDIATHEQUE

La médiathèque reste ouverte tout le mois d'août hormis le samedi après-midi.
Vous pouvez emprunter plus de 10 documents pendant vos vacances aussi n'hésitez pas à venir nous voir et faire le plein de bonnes lectures, de jeux pour vous divertir et partager de bons moments en famille ou entre amis… et sachez dès à présent que le mois de septembre vous réservera de belles surprises !

OBJECTIF BREIZH

Cette année fermeture du club du mercredi 19 juillet au samedi 2 septembre 2023. Les inscriptions pour la nouvelle saison se feront à la rentrée (renseignements au *06.49.41.10.17*). Le club organisera une expo photos courant novembre au foyer Antoine Caill. L'opération « Vivre à Plouzévédé » continue, venez nous voir et inscrivez vous pour un portrait gratuit. Les portraits tirés en début d'année seront offerts lors de l'exposition de novembre.
Bonnes vacances à tous et bonnes photos souvenirs !

PLOUZÉVÉDÉ INFOS

Paroisse Saint Thiviziau Bro Landi - Mois d'août

Samedi : messe à 18h30	Dimanche : messe à 10h30
5 : Loc Eguiner St Thégonnec	6 : Plouzévédé
12 : Plounéventer	13 : Plouzévédé
14 : Chapelle ND de Lourdes Landivisiau	15 : Pardon de ND de Berven
19 : Plounéventer	20 : Plouzévédé

Mardi 15 août : Fête de l'assomption et pardon de Notre Dame de Berven

Messe sous chapiteau à 10h30 présidée par le père Claude CAILL

Nos commerçants et artisans

Nouveau commerce

Vous aimez chiner, trouver l'objet rare, compléter vos collections ou rechercher un petit cadeau ?

Vous souhaitez une estimation d'un de vos objets ?

Entrez dès à présent chez Ambiance Brocante pour découvrir des objets anciens ou modernes, tableaux, costumes bretons et faïence bretonne, objets publicitaires, cartes postales anciennes, Disques vinyles, Verres, couverts, art de la table, petits meubles, bijoux…

Venez découvrir le passé au présent !

Du lundi au samedi de 9h00 à 19h00 et le dimanche de 9h00 à 12h30

Ambiance Brocante – 7, rue de Saint-Pol – 29440 Plouzévédé

ambiancebrocante29@gmail.com – 07 45 17 76 83

Etat-Civil

***Décès** : Une pensée pour ceux qui nous ont quittés.*

- Edgar, Pierre, Joseph URES
- Guy, Gérard COLLETTE
- Gisèle, Marie PLUCHON
- Jean, Joseph, Marie CAZUC

Mariages : Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

- Jérémy MASSON et Cécile ROUSSEAU.
- Pascal PLUCHON et Mickaël AVIGNON.

Mémento

MAIRIE

02 98 69 98 18
Lundi, mercredi, jeudi : 8h30 / 12h et 13h30 / 17h30
Mardi, vendredi, samedi : 8h30 / 12h
www.plouzevede.fr
https://www.facebook.com/mairiedeplouzevede29440
accueil-mairie@plouzevede.fr

SERVICES PUBLICS

- **Agence postale** …. *02 98 29 57 53*
  Du Mardi au Samedi : 9h-12h
- **Animations et loisirs bassin de vie - Christophe Prigent**
  http://animationsloisirs29440.jimdo.com
- **Médiathèque**…… *02 98 29 50 46*
  Mercredi : 10h-12h, vendredi : 18h-19h
  samedi : 10h-12h
- **Centre de loisirs**….. *06 68 50 75 85*
- **Déchetterie**……(du 01/04 au 30/09)
  Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
  9h-12h / 14h00-18h30.
  Mardi : 14h00-18h30.
  Jeudi : fermé.
- **Dératisation :** Mercredi 23 août.
- **Ecole publique**
  Henri Matisse……. *02 98 69 94 60*
- **Ecole privée**
  Sainte Thérèse…….. *02 98 69 98 64*
- **France services** *02 98 68 67 60*
  De nombreux partenaires comme Cap emploi, Heol, Clic, Caf, CDAS, Adil, CPAM, Resam, Mission locale...vous proposent des permanences dans cet espace dédié.
- **Gendarmerie** *02 98 69 98 06*
  Lundi de 8h à 12h
  Mercredi, Vendredi de 14h à 18h

SANTÉ

- **Médecin de garde**
  Faire le 15 (en cas d'urgence).
- **Cabinet d'Ergothérapie** *06 62 71 89 75*
- **Cabinet infirmier** *06 60 89 95 79*
- **Cabinet Kinésithérapie et ostéopathe** *02 98 69 98 03*
- **Cabinet Orthophoniste** *06 50 73 10 98* *06 68 60 65 80*
- **Cabinet pédicure-podologue** *02 98 69 92 13*
- **Cabinet psychologie– hypnothérapie et relaxation** *06 72 52 62 11*
- **Sage femme** *06 67 65 72 18*
- **Pharmacie de garde du secteur**
  affiché sur la porte de la pharmacie locale ou **composez le 32 37.**
- **ALDS (services de soins, repas et d'aide à domicile)** *02 98 69 49 60*
- **Centre vétérinaire** *02 98 69 90 18*
- **Taxi – Daniel Floch.** *02 98 69 91 00*

La commission se réunissant le Lundi, il est impératif que les articles soient déposés le samedi comme indiqué ci-dessous.
Dépôt des articles : Samedi 19 août ; Distribution : Samedi 26 août ; Responsable de la communication : Jean-Philippe DUFFORT, Maire.